

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 janvier 2011

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Florence CHAUMETTE, M. Franck CHAUVE, Mme Marie-Pierre REYNAUD, MM. Gérard DELAIRE, Yves DEGOUT, Bernard BLINEAU, Gabriel ROUSSET, Jacques BRUNEL, Etienne BIED-CHARRETON, Joël FORTUNIER, Claude BOURDELLE, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Evelyne GIRARD-GOUILLOUD, M. Jean-Paul DUBOURGNON.

Absents avec excuses : Mme Christine LE FUR qui a donné procuration à M. Joël FORTUNIER

Absents : MM. Christian CHARRIERE et Bernard MALLET.

Abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal

- approuve les travaux d'alimentation en eau potable et mise aux normes de l'assainissement des Baraques et l'Hermitage, estimés à 1 374 000 € H.T. et autorise le Maire à déposer les demandes de subvention auprès du Conseil général et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ; ces travaux seront réalisés en plusieurs tranches ;

- accepte de vendre le lot n° 6, d'une superficie de 909 m², du lotissement artisanal de Montifaux à M. Thierry GAUTRON pour la construction d'un centre de contrôle technique, au prix de 20 € le m² ;

- approuve la dépense relative aux honoraires du géomètre pour la phase DCE du futur lotissement de La Provende et s'engage à inscrire, au budget primitif 2011, les crédits nécessaires à l'article 6405 du budget annexe Lotissement La provende ;

- donne un avis favorable au Casino de Noirétable en ce qui concerne le renouvellement de l'exploitation des jeux et des machines à sous ;

- donne son accord au Casino de Noirétable pour utiliser le prélèvement à employer afin de réaliser l'agrandissement du parking et la réfection d'une façade de ce bâtiment ;

- approuve l'avenant n° 1 au lot 2 (terrassements, VRD, espaces verts) s'élevant à 11 818 € H.T., concernant le marché confié à SDRTP, pour la construction de l'école et de la salle des associations ;

- approuve les travaux de réaménagement de l'ensemble des voiries de la Rue de la Gare pour un montant de 284 963 € H.T. et demande l'inscription de cette opération au Programme 2011 d'Aide à la Voirie Communale et Rurale subventionné par le Conseil général de la Loire ;

- examine la demande présentée par M. Jean DA SILVA, propriétaire du lot n° 6 du lotissement de La Croix de Malval, en vue de réaliser un mur de clôture en s'appuyant sur la bordure de trottoir et décide de contacter les propriétaires riverains ;

- alloue une subvention de 762 € à un particulier pour la réfection des façades de son immeuble situé au lieudit « Le Montcel » ;

- décide de prendre en charge le montant de la formation des personnels en contrats unique d'insertion ou d'accompagnement à l'emploi à hauteur de 50 % ;

- apporte son soutien à M. COLAS, Maire de CIVENS, et adopte le vœu précisant la nécessité de différencier la vie privée de l'engagement public ;

- décide d'appliquer un forfait électrique pour les forains à l'occasion de la fête patronale du 15 août et de la fête de printemps qui est reconduite, sur la demande expresse des forains mais sans aucune activité du comité des fêtes ;

- prend connaissance de plusieurs courriers concernant

. le projet halieutique présenté par la Fédération des Pêcheurs,

. le problème des transports scolaires des enfants du Puy-de-Dôme inscrits au collège de Noirétable,

. l'enquête menée par l'UCAN de Noirétable à propos de l'implantation d'une nouvelle surface commerciale ;

- est informé de la campagne de dératisation dans le bourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 35.

